Des architectures de la campagne

Quatre-vingt pour cent des chinois habitent la campagne où se trouve, par conséquent, l'essentiel en volume du dispositif bâti. La plupart sont dans les villages et les autres - 18 % environ (1) - vivent en bourgades. Que regroupent ces « villes rurales » (2)? Essentiellement des services (administrations, commerces, écoles, hôpital, etc) et une industrie locale dont les fonctions restent principalement liées à l'agriculture. Leurs bâtiments se combinent à un tissu lâche où dominent largement le vernaculaire traditionnel et les maisons paysannes, au sein d'agglomérations composites, entre le village et la ville par l'architecture, entre la collectivité locale et l'État par le fonctionnement.

L'ÉCHELON DU XIAN*

Tels sont, notamment, les chefs-lieux de districts (Xian-chen), qui en tant que premier échelon du pouvoir central, ont toujours joué un rôle-clé. Dans la Chine d'autrefois, ils étaient la résidence du collecteur d'impôts et du fonctionnaire impérial, ce qui explique leur système de murailles. Dans ce périmètre, seuls quelques bâtiments s'affirmaient : l'habitation du hobereau local et de sa domesticité, les maisons des principaux propriétaires fonciers, une pagode ou un temple. Aujourd'hui, ces grandes demeures ont été transformées en écoles ou en administrations; les nouveaux bâtiments sont ceux de l'hôpital, du lycée ou des fabriques. Des bâtiments d'une facture généralement simple, sans grande recherche architecturale, réalisés à moindres frais, mais dont la signification est forte pour la société locale, tant ils représentent pour elle la marque concrète de la nouvelle période socialiste. Souvent construits en brique, ils n'ont guère plus de deux niveaux, achevés par un toit en pente, si la construction remonte aux années soixante, ou en terrasse depuis la diffusion d'éléments standardisés tels que les planchers ou les linteaux en béton précontraint. C'est une architecture pauvre » suivant les critères occidentaux, et si l'on oublie que l'agriculture chinoise a toujours dû concentrer son investissement principal dans l'aménagement de ses surfaces et le développement des systèmes hydrauliques.

Le chef-lieu de district dépend de l'État. Contrairement au village, il n'appartient pas au système de la propriété collective (3). Les investissements notables y sont donc publics et répondent à des plans régionaux ou provinciaux Leur réalisation est assurée par des entreprises de construction locales qui dépendent soit des communes, soit du district, les plus importantes disposant de bureaux de conception, chargés des grands aménagements locaux bureaux en général composés de géomètres, d'ingénieurs de formation régionale ou issus des corps de métier.

LA MAISON.

Cependant, pour l'essentiel, les constructions rurales n'ont rien à demander à l'État, ni même à la collec-

tivité locale, elles sont privées : ce sont les habitations des paysans; transmises par héritage ou bâties grâce à l'épargne domestique, leur importance varie selon le lieu et l'investissement que la famille entend leur accorder. En moyenne, la mise de fond initiale tourne autour de 500 yuans; elle permet d'acquérir les matériaux de base et de rétribuer les artisans (surtout le menuisier ou le charpentier); le reste de la maison est « auto-construit » par la famille et les voisins en dehors du temps de travail il s'agit en fait d'une pratique fort ancienne (4).

Cette forme de propriété privée, dans un système d'économie publique, pourrait apparaître paradoxale et contradictoire. Elle n'est pourtant pas surprenante et remonte à la réforme agraire qui permit, au début des années 50, à chaque famille paysanne de recevoir une terre depuis le démembrement des grandes propriétés foncières. Pourtant, à moyen terme, cette atomisation des surfaces et des forces n'était pas compatible avec les grandes orientations nationales car elle aurait rapidement engendré de nouvelles différenciations sociales, l'exode rural et des chutes de la production agricole. La création des coopératives, qui lui succéda entre 1954 et 1956, avait donc à régler les modalités d'exercice collectif des moyens de production - de la terre notamment - mais en accordant aux paysans un lopin de terre privé et la propriété de leurs biens domestiques, en particulier de leur maison. Certes, il sera un moment question, en 1958, durant le Grand Bond en avant et la généralisation des communes populaires, de collectiviser ces biens domestiques par la mise en place de cantines villageoises (analogues à celles des usines). Dans quelques endroits, on ira même jusqu'à constituer des maisons à dortoirs collectifs, suivant ce que certains cadres de base avaient abusivement compris comme la prémisse de la société communiste. Or, ces écarts seront violemment refusés par les paysans qui parfois partiront en grand nombre vers les villes ou même brutaliseront ces dirigeants visionnaires, cette situation engendrant des désordres, des chutes de production et même des disettes. Il s'agira cependant de courtes déviations corrigées quelques mois plus tard par une normalisation du système des communes populaires, laquelle précisait clairement, désormais, les attributs et les tâches de chacun. Réaffirmée, la propriété privée de l'habitation pouvait devenir l'expression du travail de la famille, le signe manifeste d'une existence nouvelle, le symbole d'une stabilité économique et de l'indépendance acquise: elle permettait, en outre, à la collectivité de maintenir ses investissements sur les travaux productifs. Il n'était plus question, pour les autorités, de contrarier cette garantie sans risquer que l'autre terme de l'accord virtuel passé entre l'État et la paysannerie,

 Environ 2 % de la population est nomade, notamment dans les régions de Sinkiang ou de la Mongolie intérieure

2. Une définition administrative de la ville est donnée dans le document 41 du Conseil des Affaires d'État (le gouvernement chinois) le 7 novembre

(Voir « L'administration en Chine Populaire », Tsien Tche-hao, P.U.F.) « Document 41 / Les critères de séparation entre

ville et campagne.

Le mode de vie et les conditions économiques des habitants des villes et de ceux de la campagne ne sont pas les mêmes, tous les travaux gouverne-mentaux doivent distinguer la ville de la campagne, le calcul de la population doit être effectué séparément... Les critères de séparation sont les suivants

 Sont des villes, tous les endroits conformes à l'un des critères sulvants :
 a) siège des comités populaires des municipalités et des échelons administratifs au-dessus du district

lou des bannières) (excepté les organes administra-tifs itinérants des nomades); b) lieu habituellement peuplé de plus de deux mille habitants. Plus de 50 % de la population doit être

2. Les entreprises minières et industrielles, les stations de voies ferrées, les centres industrielles et commerciaux, les carrefours de communications, les écoles à partir du niveau secondaire, les établissements de recherche scientifique et les quartiers d'habitation des ouvriers et des employés, etc., qui, bien que n'atteignant pas deux mille habitants, en possèdent au moins mille dont 75 % de non-agricoles, peuvent être rangés dans la catégorie des villes. Les lieux de cure et de repos, dont plus de 50 % de la population est venue pour se soigner et se reposer, peuvent également être classés dans la catégorie des villes.

3. Tout ce qui n'appartient pas aux villes et aux catégories assimilées susmentionnées est la cam

agne...

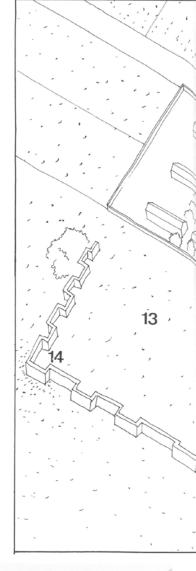
Selon la nécessité des travaux, les villes se divisent en municipalités et communes (zhen) selon leur dimension...

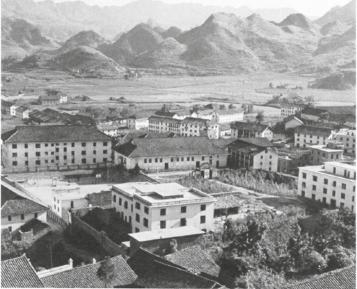
5. La banlieue de la municipalité et les régions d'habitation voisines d'une municipalité sont clas-sées dans la catégorie des villes quel que soit le pourcentage de la population agricole. La banlieue des endroits énumérés aux articles 1, 2 et 3 du pré-sent règlement est la ville pour ce qui est des arti-cles 1 et 2 et la campagne pour l'article 3, tandis que les endroits touchant la banlleue, le comité populaire de la municipalité décide en fonction des

circonstances concrétes...»
(Règlement du C.A.E. sur le critère de séparation de la villle et de la campagne, 7 novembre 1955, R.L.R.P.C., vol 2, p. 411-417.)

3. Voir « Pouvoir, institutions, décisions », même

Cette pratique, qui ne doit pas être comprise comme une innovation socialiste, se retrouve dans d'autres régions du monde, en particulier en Afri que noire, chaque fois que la construction domesti-que est le prolongement des relations d'entraides indispensables à l'exercice de la production agricole. Elle existait également en Europe, notamment

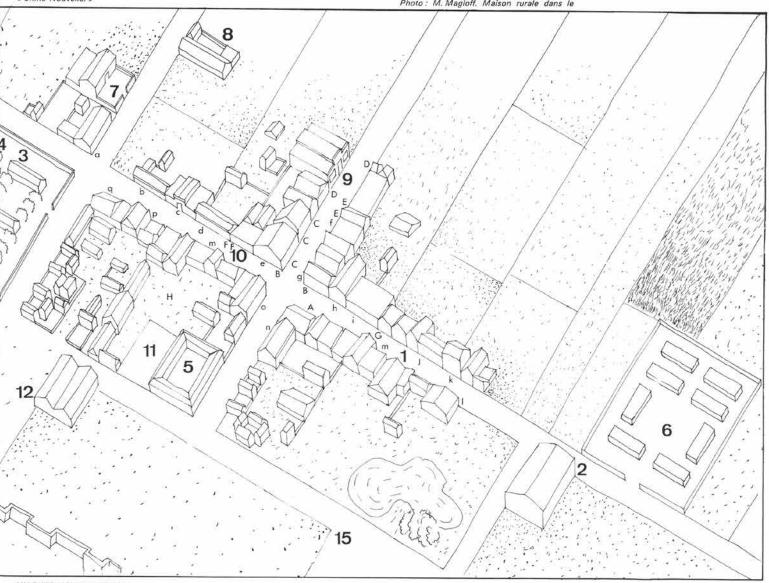




1. Zhasi, petite ville en région rurale, aux confins du Setchouan, du Yunnan et du Kweitchou. Photo: Hsinhua News Agency. 2. Habitat rural traditionnel des régions montagneuses de la province du Kiangsi (monts Chingan). Photo : Xavier Luccioni. 3. Nouveau village montagneux d'une brigade de production dans le district de Chaohsing, province du Tchekiang. Photo: « Chine Nouvelle. »

Pages suivantes, de haut en bas et de gauche à droite : Grands travaux de creusement d'un canal dans la zone rurale de la Munici-palité de Pékin. Photo : X. Luccioni, Battage du riz dans la région de Nankin. Photo : X. Luccioni. Village dans la province du Kiangsi. Photo: M. Magloff. Habitat dans la province du Kiangsou, banlieue de Wusi. Photo: X. Luccioni. Village dans le Yunnan. Photo: M. Magloff. Maison rurale dans le

Kiangsou. Photo: M. Magloff. La brigade de Tatchaï et son environnement, province du Chansi. Photo : X. Luccioni. Commune verte en 4 saisons, Soutcheou, province du Kiangsou. Photo: X. Luccioni.



UN CHEF-LIEU DE DISTRICT

L'importance sociale d'un chef-lieu de district est désignée, dans l'espace, tout à la fois par les restes de murailles, s'il y en a, la fréquence du marché, la présence des services et l'importance des nouvelles industries. L'enceinte marque l'époque où ces bourgades étaient villes seigneuriales, avant de devenir sous-préfectures impériales – maillons entre le pouvoir central et la campagne. La foire, qui s'y tient généralement tous les cinq jours, est le lieu privilégié des échanges entre contrées voisines, l'occasion du marché libre pour la petite production privée rurale, par des paysans qui auront souvent parcouru une dizaine de kilomètres, la palanche à l'épaule pour y parvenir. Mais ils y trouveront également certains équipements, comme l'hôpital ou le lycée, destinés à compléter ceux de leurs communes respectives. Cependant l'élément le plus affirmé dans la nouvelle réalité sociale est désormais l'usine : La fabrique d'engrais chimique, l'atelier de machines agricoles, l'entreprise (d'État) pour le conditionnement des produits agricoles, bref, cette industrie locale appelée à jouer en complémentarité avec celles des unités agricoles de base, dans le cadre des nouveaux plans de mécanisation.



Le chef-lieu de district est aussi le cadre d'élection d'un comité révolutionnaire chargé d'assurer la coordination entre les différentes communes populaires, suivant les directives du plan

1. Comité révolutionnaire. 2. Salle des fêtes et cinéma. 3. École primaire. 4. École secondaire. 5. Prison. 6. Hôpital. 7. Dispensaire. 8. Douches publiques. 9. Atelier de fabrication de chaus-sures. 10. Poste. 11. Terrain de basket. 12. Entrepôt de céréales. 13. Aire de battage. 14. Ancienne muraille en terre. 15. Terrain vague servant de terrain d'exercice ou de champ de tir.

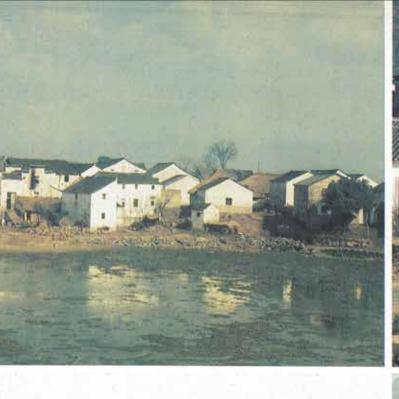
Commerces : a. Magasin de céréales. b. Épicerie. c. Réparation de bicyclette, d. Tailleur. e. Photographe. f. Marchand de Leisaus, g. Magasin général. h. Pharmacie. i. Alimentation. j. Li-brairie. k. Brocanteur. I. Quincaillerie.m. Restaurant. n. Boucher. o. Outillage agricole. p. Forgeron. q. Banque. A. Parc à bicyclettes. B. Poissons. C. Œufs et volailles. D. Légumes. E. Fruits. F. Coiffeur

ambulant, G. Marchand de paniers.

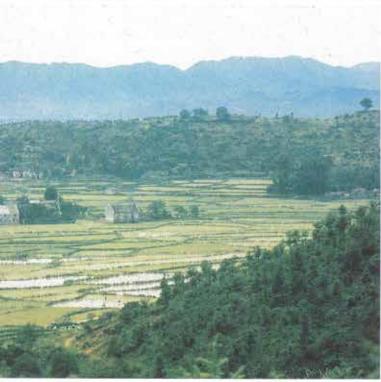


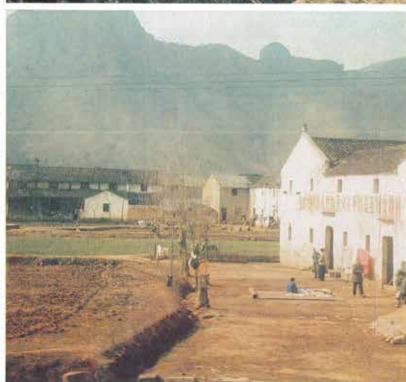
















La maison traditionnelle des provinces du nord et du nord-est

La maison traditionnelle, Sse Liang ba zhu, est très répandue dans le nord et le nord-est de la Chine. C'est une habitation fort simple à trois travées égales avec, au centre, une salle commune et deux chambres de part et d'autre. Cette salle centrale « ovai wu » ou « salle extérieure » assure plusieurs fonctions tout en étant une cuisine. Deux fourneaux en pierre, ayant chacun leurs marmites, sont disposés de chaque côté de l'entrée; l'un sert à préparer la nourriture des habitants, l'autre celle des animaux. Les deux autres pièces, les « Li wu », ne sont pas seulement des chambres, mais des pièces de séjour organisées autour du « kang », une plateforme surélevée en maçonnerie que traversent et chauffent les conduits de fumée des deux fourneaux. Le « kang » sert à la fois de lit, de salle à manger et d'espace de jeux pour les enfants.

Malgré leur épaisseur, les murs extérieurs ne constituent qu'un remplissage. La structure porteuse est constituée par huit poteaux et quatre fermes qui ne sont pas triangulées mais formées de poutres assemblées. La toiture est généralement à deux pentes, avec des adaptations locales suivant les régions et les matériaux de construction. Ce toit peut aussi être courbe sans pour autant être voûté; il se modèle alors sur un arrangement de pannes, sans panne faltière. La couverture peut être soit en tuile (posée à bain plein de mortier sur une couche de torchis), soit en chaume, soit assurée par un système d'étanchéité traditionnel à base de mortier de chaux mélangé à une poudre de pierre grise.

Les fenêtres sont presque toujours constituées de deux éléments : une partie inférieure vitrée et une partie supérieure occultée par du papier de riz plaqué sur une résille serrée de petit bois.

Ce modèle traditionnel a plusieurs fois été étudié et analysé par des équipes d'architectes qui ont cherché à moderniser les modes de construction en utilisant les techniques du béton et de la préfabrication. Le but était alors de garder la structure des espaces, tout en construisant différemment. Cette première approche conduisit les architectes à approfondir leurs recherches et à réétudier le plan même de la maison. De nombreuses propositions furent ainsi avancées concernant des maisons à deux, quatre ou cinq travées, des aménagements différents des kangs, de nouveaux modes de couvertures, voire même, dans certains cas, des propositions de réorganisation des parcelles. Souvent, les architectes ont tenu très précisément compte, dans ces recherches, des besoins et des souhaits des paysans.

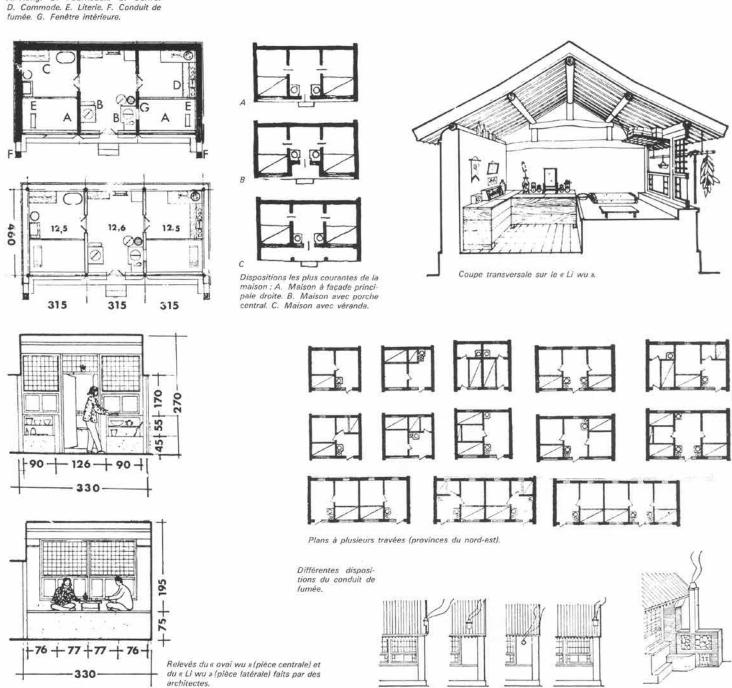


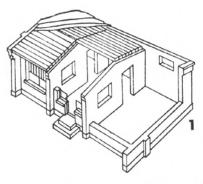


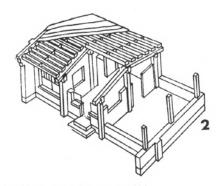
Enquête faite dans la région de Mi Yun (au nord de Pékin). Coupe longitudinale montrant les trois travées et les deux « kangs ».

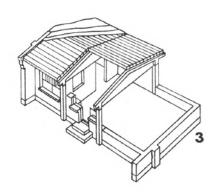


Plan de la maison traditionnelle: A. Kang, B. Fourneaux. C. Coffre. D. Commode. E. Literie, F. Conduit de fumée, G. Fenêtre intérieure.



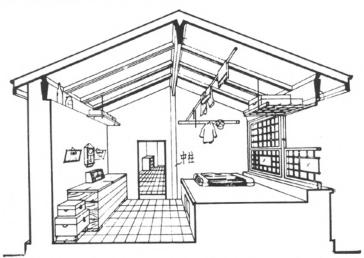




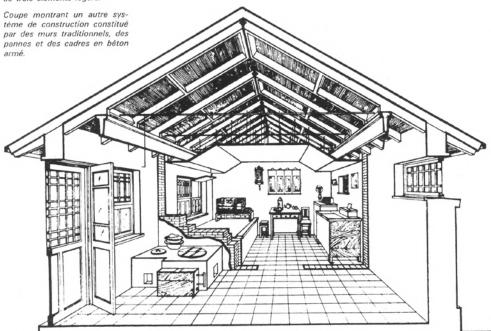


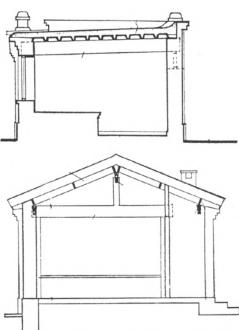
Différents modes de construction : 1. Mur de refend porteur (maçonnerie, brique ou torchis) avec un minimum d'éléments en béton armé (pannes préfabriquées ou planchers « bac »).

2. Ossature avec petits éléments en béton armé. 3. Interprétation de la structure traditionnelle avec huit poteaux et quatre charpentes.



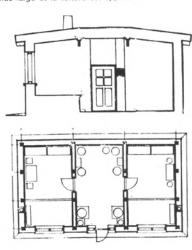
Coupe montrant un système de construction par éléments préfabriqués en béton armé. Les pannes en bois sont remplacées par des poutres en béton armé, un poteau central remplace les charpentes constituées autrefois de poutres empliées; les chevrons et le voligeage de la couverture sont constitués de bacs en béton mince. La structure de ce système est composée de trois éléments légers.



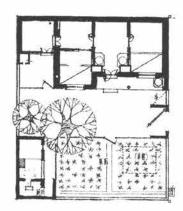


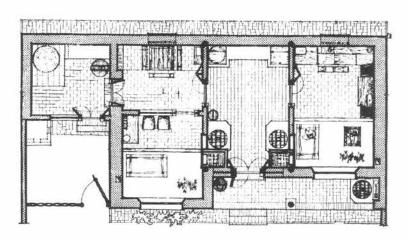
Réinterprétation de la maison faite après les enquêtes de Mi Yun; deux modes de couverture possibles (charpente classique et toit à une pente).

Proposition sélectionnée lors d'un concours lancé dans les années soixante. La maison est plus large et la toiture est applatie.



Travail d'étudiant (1963) d'une école des Arts Décoratifs.





Différentes réinterprétations basées sur le résultat de l'enquête faite à Mi Yun, des ouvertures au nord per-mettent de meilleures ventilations.

